



Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 15 – 22 février 2019

Erratum

Veuillez noter que l'atelier du **Groupe des Aidants du Sud-Ouest** du **6 mars 2019 de 9 h 30 à 11 h 30**, annoncé dans *Les Nouvelles* de la semaine dernière, aura lieu au Centre Sportif Dollar-Saint-Laurent (707, 75^e Avenue, LaSalle).

Actualités

Québec prépare un plan pour mieux soutenir les groupes communautaires

C'est le titre d'un [article](#) paru le 20 février 2019 sur le site *ledevoir.com* et dans lequel on apprend que le gouvernement Legault prépare un nouveau plan en matière d'action communautaire et dans lequel il souhaite mieux reconnaître l'apport de ces organismes qui font beaucoup avec peu de moyens. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, vient d'écrire une lettre à cet effet au Réseau québécois de l'action communautaire autonome. Dans sa lettre, M. Boulet précise qu'il a demandé aux équipes concernées de son ministère d'amorcer les travaux pour élaborer un nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. « Notre gouvernement réitère son engagement visant à offrir un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance à ces organismes, qui répondent à une multitude de besoins non couverts par les réseaux publics » écrit le ministre Boulet. Celui-ci s'engage à consulter le milieu communautaire pour l'élaboration du plan d'action. Un dossier à suivre...

Prendre soin de nos aînés : un projet de société

Sur le site *journalaces.ca*, Sarah Mathieu propose un [entretien](#) du 19 février 2019 avec la ministre des Aînés et des Proches aidants Marguerite Blais. Dans cet entretien, La ministre souligne, entre autres, l'apport des organismes communautaires : « Ce sont des acteurs de première ligne et ils se battent au quotidien pour du financement. Plusieurs

offrent du répit aux proches aidants, d'autres permettent de briser l'isolement et viennent en aide aux plus vulnérables ». De plus, la ministre Blais y déplore le manque de financement des CHSLD privés : « On doit leur donner davantage de ressources, changer la structure organisationnelle, les soutenir davantage et améliorer les conditions de travail des préposés aux bénéficiaires qui sont de réels missionnaires! » La ministre croit que son gouvernement fait un pas dans la bonne voie avec le signalement obligatoire (loi 115). Enfin, Mme Blais se réjouit que la population du Québec se préoccupe de la situation des aînés et que les gens semblent conscients que ce doit être une priorité, un projet de société.

CHSLD : la ministre songe à mettre en place des « équipes volantes »

C'est le titre d'un [article](#) disponible sur le site de *TVA Nouvelles*. La pénurie de personnel qui sévit partout, mais plus particulièrement dans un CHSLD de Granby, représente un autre feu à éteindre pour la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais. Le 19 février, des résidents de la Villa-Bonheur (Granby) ont raconté être privés de bain depuis des semaines, tandis que des préposés ont dénoncé le manque de personnel dans l'établissement. La ministre reconnaît le problème de manque de main-d'œuvre et promet d'embaucher plus de personnel et plus d'aide de service. Elle promet aussi que ces gens seront formés en établissement. Mme Blais doit rencontrer les directions des CISSS et des CIUSSS de l'ensemble du Québec pour trouver des solutions. La ministre a aussi affirmé vouloir mettre en place « des brigades ou des équipes volantes qui pourraient aller au-devant d'une situation comme celle qu'on connaît ».

Le surplus budgétaire sera de 2 milliards, maintient François Legault

C'est le titre d'un [article](#) paru sur le site *ledevoir.com* le 20 février 2019. Selon l'article, le premier ministre François Legault contredit l'Institut du Québec (IdQ) et maintient que le surplus budgétaire ne sera pas de 3,4 à 4,6 milliards de dollars, mais seulement de 2 milliards. En mêlée de presse, le premier ministre Legault a aussi promis aux Québécois un « beau » budget dans un mois. M. Legault s'est engagé à honorer les promesses faites par sa formation politique en campagne électorale. Le chef parlementaire péquiste, Pascal Bérubé, a quant à lui demandé un « deuxième bain [pour les personnes hébergées dans les CHSLD] ». M. Bérubé a aussi ajouté que le gouvernement devrait « tenir compte des enjeux concrets et réels pour la population : les services de garde, la santé des aînés, les écoles, les enfants ».

Accès aux soins de santé : Québec amorce un grand virage

Dans cet [article](#) paru sur le site *lapresse.ca* le 18 février 2019, le journaliste Denis Lessard expose les transformations qui auront lieu au printemps pour améliorer l'accès

aux soins de santé. D'abord, un des éléments importants de la stratégie du gouvernement sera l'élargissement de l'autonomie des infirmières praticiennes spécialisées (IPS). On leur confèrera à l'avenir le droit de poser un diagnostic et de le communiquer au patient, elles auront les mêmes pouvoirs que leurs collègues de toutes les autres provinces. En prime, Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, compte aussi conférer aux pharmaciens le pouvoir d'inoculer des vaccins. De plus, pour renforcer la première ligne et ainsi faciliter l'accès aux soins, Québec veut faire en sorte que tous les patients aient un accès direct à tous les groupes de médecine familiale (GMF), qu'ils y soient inscrits ou non. Les patients pourront se présenter au GMF de leur choix, sans entrave. On compte aussi faire en sorte que les patients aient accès à leur médecin dans les 36 heures, une cible promise par la CAQ en campagne à atteindre pendant son mandat de quatre ans. Finalement, le gouvernement veut revoir la partie ambulatoire des urgences pour la réorienter vers la première ligne, les CLSC, une infirmière ou un pharmacien.

Vivre vieux et riche ou pauvre et malade

C'est le titre d'un [article](#) paru sur le site de *lapresse.ca* le 18 février 2019. Cet article met en lumière la situation des Québécois en matière de régime de retraite. Si, selon les statistiques, une grande majorité d'entre eux ont un régime de retraite (92 %), la plupart des régimes de retraite ne sont pas suffisants pour assurer une retraite confortable à une majorité des futurs retraités. Les employés du secteur public ont un régime que le journaliste Francis Vailles qualifie de « Cadillac » puisque les cotisations autant des employés que de l'employeur sont respectables et les prestations sont déterminées au moment de la retraite. Il n'en est pas de même dans le secteur privé. En effet, au privé, les deux tiers des travailleurs ont un régime que le journaliste qualifie de « Lada » puisque la mensualité à la retraite n'est pas garantie et elle peut fluctuer selon les rendements des marchés. Bref, pour vivre une retraite digne de ce nom, une majorité de Québécois doivent faire des contributions importantes à leur REER ou se contenter d'un niveau de vie bien moindre durant leurs vieux jours.

Proches aidants : prendre soin de l'autre malgré l'épuisement et la détresse

Dans un [article](#) du 16 février 2019 disponible sur le site de *TVA Nouvelles*, la docteure Christine Grou fait le point sur ce que c'est que d'être un proche aidant et sur la détresse qui peut découler de cette situation. Dans un premier temps, la Dre Grou dresse un portrait global du proche aidant : souvent un conjoint ou un membre de la famille proche qui accomplit des tâches non rémunérées et qui s'apparentent à ce que peuvent fournir les préposés aux bénéficiaires ou les infirmières, gestion de l'agenda, etc. Dans un deuxième temps, la Dre Grou fait part de la détresse dont souffrent en silence plusieurs proches aidants. Selon elle, la détresse psychologique est très élevée chez les aidants naturels et elle l'est davantage chez ceux qui accompagnent une personne atteinte d'un problème de santé mentale ou d'une maladie d'Alzheimer. En

plus de la détresse psychologique, le proche aidant peut aussi accuser une baisse de revenus, ce qui peut contribuer à sa détresse. Finalement, la Dre Grou souligne le fait que les proches aidants n'ont pas le temps de manifester et de revendiquer des services. Il est donc du devoir de notre société, selon elle, de revoir les services offerts aux familles afin de les adapter à leurs besoins : « Leur protection est un enjeu sociétal majeur ».

Suggestion théâtrale

« HOME DÉPÔT : un musée du périssable »

Du 22 février au 9 mars 2019, le théâtre Espace Libre présente la pièce *HOME DÉPÔT*. Cette pièce est décrite ainsi: « Happening scénique au croisement du théâtre, de l'exposition et du concert punk, *HOME DÉPÔT* rassemble sur scène et dans la création une impressionnante équipe alliant artistes de différents horizons et personnes vivant en CHSLD. Mêlés aux artistes et aux spectateurs circulant librement au cœur d'une scénographie déhiérarchisée et ouverte, des résidents déambulent, se costument, jouent de leurs présences, se réinventent. » (Source : [site](#) de l'Espace libre) Les billets sont au coût de 35 \$. Vous pouvez les acheter en ligne [ici](#) ou directement au guichet du théâtre (1945, rue Fullum).

Suggestion radio

« Comment la 5G transformera-t-elle les services de santé aux aînés »

Ce segment de l'émission « Moteur de recherche » sur les ondes de *Radio-Canada Première* nous explique comment la technologie 5G intéresse le domaine de la santé gériatrique. En effet, de nombreux appareils pourraient bientôt permettre de suivre l'état de santé d'une personne à distance. La 5G, la prochaine génération du réseau Internet mobile, doit en effet ouvrir la voie à l'invention et la démocratisation d'une panoplie d'objets connectés. Les spécialistes de la santé pourront donc surveiller l'état de leurs patients sans que ceux-ci aient à se déplacer jusqu'à leur cabinet. Si la santé d'une personne se dégrade légèrement, le médecin pourra l'appeler par vidéoconférence pour avoir plus de détails. Si les données montrent que le patient est dans un état préoccupant, le médecin pourrait être alerté rapidement et une ambulance pourrait même être appelée automatiquement. Les déplacements chez le médecin et à l'hôpital pourraient donc devenir de plus en plus rares à l'avenir. Grâce à la puissance du réseau 5G, ce pourrait même être le contraire : les médecins viendraient plutôt à vous, par le biais d'un ordinateur. Encore faudra-t-il que la technologie soit à la portée de toutes les bourses. Vous pouvez écouter le segment en cliquant [ici](#).

Formation/colloque/mémoire

Une approche relationnelle auprès des personnes âgées qui manifestent des comportements réactifs

Dans le cadre de sa série « Conférences Mémorables 2019 », la **Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer** vous invite à ce webinaire (séminaire diffusé sur internet) animé par Mme Anne Bourbonnais. Cette dernière est professeure agrégée, titulaire de la Chaire de recherche en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Le séminaire aura lieu le **6 mars de 12 h 30 à 13 h 30**. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Dre Nouha Ben Gaied au 514-369-7891 poste 223 ou par courriel : nbgaid@alzheimerquebec.ca.

La maltraitance vécue par les proches aidants : réalité méconnue

L'**Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)** vous propose cette conférence de Sophie Éthier (Ph.D. en Gérontologie, professeure agrégée à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval) qui présente les résultats d'une étude actuellement en cours au Québec. À la suite de la présentation, vous connaîtrez les types, manifestations et contextes dans lesquels se déploie la maltraitance envers les proches aidants et vous saurez comment la prévenir. La conférence aura lieu le **2 avril 2019 de 9 h à 12 h** au 55, avenue du Mont-Royal Ouest. Des frais de 60 \$ sont demandés pour les non-membres et de 40 \$ pour les organismes membres de l'ACSM-Montréal. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Annik Léveillé au 514-521-4993 ou par courriel au a.leveille@acsmmontreal.qc.ca.

Nouvelles des membres et partenaires

La déprescription

Le **Regroupement des Aidantes et Aidants Naturels de Montréal (RAANM)** vous invite à participer à sa conférence sur la déprescription donnée par Mme Camille Gagnon PHD en pharmacie et directrice adjointe du Réseau canadien pour la déprescription. Ce réseau est dédié à la saine gestion des médicaments, à la déprescription et à la promotion des alternatives sécuritaires aux médications potentiellement inappropriées ou risquées. Mme Gagnon expliquera, entre autres, ce qu'est la déprescription, qui cela concerne et ce qu'il est possible de faire individuellement à ce sujet. La conférence aura lieu le **6 mars 2019 de 13 h 30 à 15 h 30** au Centre communautaire Lajeunesse (7378, rue Lajeunesse). Veuillez confirmer votre présence au plus tard le 5 mars en composant le 514-374-1056 ou en envoyant un courriel au vieassociative@raanm.net.

Conférence sur l'autonomie des personnes âgées

Le **Centre du Vieux Moulin de LaSalle** propose une conférence en deux parties permettant aux aînés de s'informer sur les services de santé et sur la fraude. La première partie (Services de santé) répond à des questions comme : Qui dois-je appeler quand je ne peux plus prendre soin de moi? À qui m'adresser lorsque mon environnement familial n'est plus adapté à mes besoins? La deuxième partie présente les thèmes de la fraude en ligne, la fraude bancaire et la fraude et la loi. La conférence a lieu le **21 mars 2019 de 10 h à 15 h 30** au Centre culturel Pierrefonds (13850, boul. Gouin Ouest). Pour vous inscrire, contactez Mirella Castrechini au 514-694-5850. Le transport peut être disponible pour les aînés à mobilité réduite.

Offres d'emploi ci-jointes.

Version imprimable ci-jointe.